

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 19 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 15

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 AVRIL

Qui l'a élu? Pourquoi?

M. Boulanger est élu dans la Dordogne. Il n'est plus général, le voilà député. Qui l'a élu?

Sont-ce les radicaux, sont-ce les conservateurs?

Nous n'en savons rien, personne n'en sait rien.

Le boulangisme est un élément électoral nouveau qui a fait éclater les vieux cadres en même temps que les vieilles formules.

Qui a voté pour lui? Il n'est pas possible de classer ses voix selon les anciennes catégories.

Pourquoi a-t-on voté pour lui? Cela, c'est plus clair.

Le boulangisme n'est pas un principe, c'est un résultat.

Ce n'est pas un but, c'est un instrument.

C'est un résultat produit par l'indifférentisme solutionniste, le scepticisme figariste et le dégoût de l'opportunisme.

C'est un instrument dont on se sert pour protester contre la politique d'impotence parlementaire, d'incohérence républicaine.

On vote moins pour quelqu'un qui s'appelle Boulanger, que contre quelque chose qui s'appelle la République opportuniste et parlementaire.

On vote pour lui, parce qu'on lui suppose de l'énergie suffisante pour supprimer un système de gouvernement devenu odieux à la nation, et parce qu'en dehors de lui, on n'a pas cru trouver l'homme et le parti capables de marcher sus à la République et d'affirmer en face de ce régime de désorganisation et de ruine un principe d'autorité et de salut.

Ce parti existe cependant, c'est la Monarchie.

Au 4 octobre 1885, le pays, dans un magnifique élan de confiance, le sommait, en quelque sorte, de remplir sa mission et d'accomplir son devoir.

Tous les monarchistes l'ont compris! Tous étoient prêts à s'affirmer et à marcher, le pays eût acclamé la solution nette et formelle qu'ils lui présentaient, les plus indifférents auroient été arrachés à leur torpeur et les plus hésitants auroient suivi le mouvement.

Mais, il y avait, dit-on, les centres à ménager.

On voit où les centres nous ont conduits.

Opportunistes et radicaux ne s'occupent plus que du boulangisme. Cet état d'esprit qui dénote le profond dégoût inspiré aux masses électorales par les fautes et les folies républicaines inquiète décidément le parti républicain.

Le Rappel ne s'étonne de rien. L'élection de M. Boulanger dans la Dordogne lui paraît conforme à ses calculs.

« C'était à prévoir, écrit l'organe du ministre Lockroy, les bonapartistes étant en majorité dans le département; ils ont tous voté pour le candidat plébiscitaire. »

Une simple observation à ces assertions contestables: si les bonapartistes sont en majorité dans ce département, comment se fait-il que la liste républicaine l'ait emporté aux élections de 1885? La République a donc perdu du terrain depuis trois ans?

« En attendant que les boulangistes (côté des républicains) et les boulangistes (côté des bonapartistes) se mettent d'accord, continue ce journal, le général Boulanger se tait. C'est une nécessité de sa candidature à double face. Il laisse ses apôtres impérialistes croire qu'il leur appartient et à ses apôtres républicains qu'il est leur homme. Lesquels seront dupes? Nous espérons bien que ce seront les deux. »

Le Radical veut que ceux qui soutiennent, dans le Nord, la candidature Boulanger soient obligés de mettre bas les masques, et d'avouer que la candidature qu'ils recommandent est réellement plébiscitaire.

Où sont les dupes? se demande la Justice. Quel est le véritable porte-paroles de M. Boulanger? Quel est le mandataire qui

représente exactement sa politique? Est-ce Rochefort ou M. de Loquessie? Laisant ou M. Robert Mitchell? Leguerre ou M. Clément de Royer? Quel est le journal que les électeurs doivent croire? L'Intransigeant ou l'Echo de la Dordogne? La Lanterne ou le Pays?

« Quelle est la campagne boulangiste qui est la bonne? Celle des radicaux dans le Nord ou celle des bonapartistes dans l'Aude et dans la Dordogne? Celle de Le Hérisse ou celle de M. Thiébaud?

« Le représentant de Victor Bonaparte à Paris proclame aussi hautement que le représentant de Jérôme (car une des premières vertus du boulangisme a été de mettre d'accord le fils et le père) que « le programme du général Boulanger » peut être accepté par les prétendants et les partisans de l'Empire. »

« Encore une fois, où sont les dupes? Avec qui M. Boulanger est-il revisionniste? Avec le parti de la République ou avec celui de l'Empire? Qu'est-ce qu'il pense de la présidence de la République? Qu'est-ce qu'il pense de la séparation de l'Eglise et de l'Etat? Qu'est-ce qu'il pense des réformes radicales inscrites dans les professions de foi des amis qui le recommandent aux électeurs du Nord? »

Ces craintes et ces interrogations sont bien fondées d'après les révélations faites, il y a deux jours, par le *Matin* :

Un rédacteur de cette feuille a eu une entrevue avec M. Clément de Royer, qui vient de passer plusieurs jours auprès du prince Victor, à Bruxelles.

Voici quelques extraits de cette conversation qui montre combien les Victoriens comptent sur le mouvement boulangiste :

— Y aurait-il indiscrétion, lui a dit notre rédacteur, à vous demander ce que pense le prince Victor de la campagne plébiscitaire entreprise par le général Boulanger?

— Indiscrétion... peut-être, et je ne sais si je dois vous répondre.

— Pourquoi ne le feriez-vous pas? Les amis du prince Napoléon n'hésitent pas à

dire que leur chef est enchanté du courant plébiscitaire qui se manifeste en France.

— Puisqu'il en est ainsi, je dirai à mon tour que l'opinion du fils est conforme à celle du père.

Nous autres, nous ne pouvons qu'être contents de ce qui se passe actuellement. C'est un réveil de la France en faveur de nos idées.

Nous voyons un éloignement marqué du pays pour la Royauté; je ne parle pas des princes d'Orléans en particulier, mais de la Royauté en général.

Le paysan est convaincu qu'avec le retour d'un roi, les nobles lui reprendraient son bien. C'est ridicule, mais c'est comme ça. Nous n'y pouvons rien changer.

D'un autre côté, il veut la tranquillité qui lui permette de faire ses affaires, et, à l'occasion, de prendre du plaisir, s'il le désire — c'est toujours le *Panem et circenses* des Romains.

Ce qui nous plaît le plus dans la popularité du général Boulanger, c'est qu'il y a un retour vers l'armée, et l'armée, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ce sont les Napoléons; on ne la comprend pas sans eux.

— On dit que certains bonapartistes ont l'intention de se présenter comme boulangistes?

— Il n'y aurait rien d'étonnant à cela. Le programme du général Boulanger dans le Nord peut être accepté par nous tous; il ne contient rien de contraire à nos doctrines.

— Croyez-vous à un dénouement favorable au prince Victor?

— Je n'en sais rien. Que sortira-t-il de l'agitation plébiscitaire? Personne ne peut le dire. Ce que je puis affirmer, c'est que si une période électorale s'ouvre, nous sommes bien organisés, et nous pouvons avoir confiance dans la victoire, grâce à ce réveil des idées plébiscitaires, qui sont les nôtres.

PETITS PAPIERS

Lors de la première campagne boulangiste, faite en février par M. Georges Thiébaud, et qui aboutit aux 55,000 voix éparées

28 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

La scène ne pouvait se prolonger davantage. Giselle le comprit. Elle marcha donc à son armoire d'abord, à sa commode ensuite, et donna le nombre de tours de clefs nécessaires pour les ouvrir, puis elle resta debout, appuyée à la cheminée, les yeux baissés, les mains jointes, comme étrangère à ce qui allait se passer devant elle.

Pour Frida, elle paraissait être en proie à une rage intense. Ses petits pieds trépanaient sur le carreau; ses mains se crispèrent comme si elle eût souhaité étrangler ou tout au moins égratigner quelqu'un, et quand son regard rencontra celui de Dorothée, il était chargé de tant de menaces que la soubrette se réfugia derrière sa maîtresse.

— Voilà assez de temps perdu comme cela, dit celle-ci en s'adressant à Dorothée. Si chacun de vous avait fait tant de cérémonie, j'en aurais bien eu pour huit jours.

— Madame n'a rien trouvé? demanda obséquieusement Dorothée.

— Non... jusqu'à présent du moins.

L'insulte était si évidente que Bettina et Wilhelmine se regardèrent stupéfaites; quant à Frida, elle poussa un rugissement de colère auquel Giselle répondit par un regard empreint de la plus tendre commisération.

Elle trouvait dans son cœur, tout meurtri pourtant, de quoi plaindre l'enfant qui souffrait pour elle.

Dorothée éprouve une joie secrète à se voir choisie pour l'exécuteur des hautes-œuvres.

Elle fouille d'une main impatiente dans les tiroirs de la commode; elle éparille à terre le modeste trousseau de la jeune fille.

Toutes les reliques de Giselle, ses plus chers souvenirs sont ainsi livrés aux regards de la malveillance. Les lettres de Raoul, celles de Greppo gisent pêle-mêle avec les cahiers d'études rapportés du couvent.

Voici un petit portrait de Raoul dessiné par Giselle, naïve ébauche quand elle n'avait que douze ans. En voici d'autres qui témoignent déjà d'un crayon plus ferme. Frida les a reconnus, elle va s'élaner pour les arracher à Dorothée comme si cet odieux contact devait profaner l'image de son amie.

Ici, deux épaulettes de laine rouge, un plamet tricolore, modestes insignes du Saint-Cyrien, envoyés par lui à sa sœur quand il quitta l'École et gardés pieusement jusqu'à ce jour.

« Tu ne me les rendras que lorsque je serai général », avait écrit Raoul.

Tout à coup Dorothée s'interrompt dans ses fouilles pour pousser une exclamation de surprise.

— Oh! la drôle de chose, s'écrie-t-elle de façon à se faire interroger.

Et sur l'invitation de sa maîtresse, elle lui présente un carton colorié sur lequel sont écrites en grosses lettres rouges les lignes suivantes :

« Saint Guillaume, qui es à Berlin, que ton nom disparaisse, que ton règne soit anéanti, que ta volonté ne se fasse plus jamais! Rends-nous notre pain quotidien et paye nos dettes, comme nous payons les tiennes! Ne nous conduis point dans de nouvelles guerres, mais délivre-nous de Bismarck!

— Oh! s'écrie Dorothée, comme saisie d'indignation.

Giselle a relevé la tête et semble écouter d'un air stupéfait. Elle ne serait pas plus étonnée si l'on avait trouvé dans ses tiroirs la fameuse garniture de point d'Alençon.

Mais comment se défendre?

La commode ne paraissait-elle pas soigneusement fermée à clef?

C'est ce qu'objecte la baronne aux dénégations de la jeune fille.

Mme d'Osterwald ne s'y trompe pas pourtant! Elle sait bien que Giselle est aussi incapable de

posséder cette vulgaire parodie du *Pater*, que de dérober la dentelle disparue.

Elle a deviné que c'est là un tour de Dorothée; tout aussi bien que la prétendue disparition du point d'Alençon est un tour de sa façon à elle.

Le point d'Alençon est sous clef dans une armoire qui ressemble à un coffre-fort. Mais ne fallait-il pas trouver un moyen pour provoquer cette visite domiciliaire qui devait imposer à Giselle une si rude humiliation?

— Je remettrai cette pièce au gouverneur-général de l'Alsace-Lorraine, avait dit la baronne en quittant la chambre.

Giselle sourit douloureusement.

Elle n'ignorait pas les peines sévères dont était frappée parfois, pour moins que cela, la nation conquise.

Mais que lui importait?

Toute autre captivité ne lui aurait-elle pas semblé douce auprès de celle qu'elle subissait?

L'affaire en resta là pourtant. Le baron d'Osterwald avait bien assez à faire avec ses nouveaux administrés sans se donner encore besogne nouvelle dans sa propre maison.

D'ailleurs, en maintes circonstances, il avait montré qu'il ne partageait pas les haines jalouses de sa femme contre l'institutrice de Frida.

Il avait même été jusqu'à dire un jour à la baronne :

dans cinq départements, le général a publiquement désavoué ses amis politiques et s'est déclaré étranger à leurs agissements.

On a dit ensuite que le conseil d'enquête avait eu entre les mains certains documents prouvant l'inexactitude de l'assertion émise par le général et, à ce moment, les journaux boulangistes ont nié l'existence de ces « petits papiers ».

Ils existent si bien que le *Matin* en a publié quelques-uns. Ce sont des télégrammes échangés entre le comte Dillon et le général Georges Boulanger.

Au sujet de cette publication qui, d'ailleurs, fait le tour de la presse, la *Cocarde* crie : « Au voleur ! » mais ne peut pas en contester l'authenticité ; et la *France* d'avant-hier annonçait en dernière heure la nouvelle suivante :

« Nous apprenons qu'une plainte en vol et en divulgation de dépêches privées vient d'être déposée par M. le comte Dillon contre le *Matin*, qui a publié un certain nombre de télégrammes adressés au général Boulanger. »

Le Conseil des ministres s'est entretenu hier de ces publications et a décidé qu'une information judiciaire serait commencée immédiatement. M. le juge d'instruction Levasseur est déjà saisi de l'affaire.

Comment le *Matin* s'est-il procuré cette correspondance télégraphique d'Ernest et d'un de ses Pylades ? Cela ne nous regarde pas. Nous constatons seulement qu'elle est si absolument authentique, que l'*Intransigeant* lui-même n'ose la nier et qu'elle établit de la manière la plus nette que M. Boulanger mentait aussi effrontément que lors de l'affaire de ses lettres au duc d'Aumale lorsqu'il a prétendu être resté étranger aux premières manœuvres électorales de ses cornacs.

D'autre part, on n'avoue pas plus effrontément que le ministère de M. Tirard interceptait les télégrammes du général Boulanger.

PRÉTENDU ATTENTAT CONTRE LE GÉNÉRAL BOULANGER

Il n'était bruit sur le boulevard, lundi soir, à onze heures, que de la mort du général Boulanger.

Au théâtre, aux Folies-Bergères, au café, on racontait qu'un inconnu avait, à six heures du soir, assassiné le général Boulanger en lui tirant plusieurs coups de revolver à bout portant. Renseignement pris, ce drame, qui s'était passé, disait-on, devant l'hôtel du Louvre, était l'œuvre d'un fumiste qui avait téléphoné la nouvelle aux secrétaires de rédaction de plusieurs journaux.

C'est encore un genre de réclame pour le général Boulanger.

LES QUATRE AS

Les Boulangistes montrent une activité dévorante. La proclamation du général a été affichée dans le département du Nord.

Des images sont envoyées partout.

Un journal du Nord en a reçu une assez curieuse.

— Ne craignez-vous pas de déconsidérer M^{lle} Duparc vis-à-vis de son élève ?

La baronne partit d'un éclat de rire qui, cette fois, n'avait rien de factice.

— Mais êtes-vous assez aveugle, baron, pour ne pas voir que cette petite sottise raffole de son institutrice, qu'elle nous donnerait tous, à commencer par vous, pour un petit doigt de cette Française ?

— A commencer par moi, oui certes, dit le baron avec son gros rire épais, mais il m'est impossible de m'en fâcher. J'aime à la folie ce petit latin qui remplit la maison de son bruit et de sa gaieté.

— Il faudra qu'elle change, murmura la baronne, son audace dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

— Oh ! elle a des inventions fort amusantes. Autrefois elle se bornait à s'essuyer le front du revers de sa main quand j'y avais déposé mon baiser le plus paternel ; maintenant elle tire ostensiblement de sa poche un petit mouchoir parfumé, le déplie avec affectation, le secoue pour en disperser les parfums autour d'elle et se frotte jusqu'au sang pour effacer l'empreinte de mon malheureux baiser. Je reste à la regarder faire son petit manège, et à mon tour je tire mon mouchoir pour qu'il m'aide à dissimuler mon envie de rire.

Elle représente les quatre as.

Les as de cœur, de trèfle et de pique sont figurés par Jeanne d'Arc, Vercingétorix et Bonaparte.

Le quatrième as de carreau représente le général Boulanger à cheval avec ces mots : « Qui garde carreau n'est jamais capot ! »

LA CARTE A PAYER

Le *Siècle* fait le compte de ce qu'a pu coûter la propagande électorale boulangiste et il arrive aux chiffres suivants :

Plébiscite organisé par M. Thiébaud, le 26 février : 45,000 fr. ;

Campagne électorale dans l'Aisne : 50,000 francs ;

Campagne électorale dans le Nord : 100,000 fr.

Total : 195,000 fr., sans compter la propagande faite dans l'Aude et la Dordogne, qu'on peut évaluer à 25,000 fr. ; soit, en tout : 220,000 fr.

Qui paie cela ? demande le *Siècle*, sans donner de réponse.

La Commune

Sous ce titre, le *Pilori* publie l'article suivant :

« Pour l'anniversaire du 48 Mars, la municipalité de Saint-Ouen, à l'occasion de l'inauguration d'un asile de vieillards, a fait parader le bataillon scolaire de la localité. Le maire, Pernin, a osé prononcer une allocution qui, produite devant des enfants, est une infamie et un crime. Voici ces paroles extraites du *Journal de Saint-Denis* :

« Jeunes enfants !

» Vous deviendrez en grandissant des citoyens.

» Les armes que vous portez grandiront avec vous.

» Apprenez à vous en servir, car un jour viendra où il faudra en faire usage

» pour chasser de la Commune les radicaux et les opportunistes qui en sont l'opprobre !

» Ne criez pas : Vive la République !

» ni : Vive Boulanger ! criez : Vive la Commune ! »

Ainsi voilà un maire qui prêche à des enfants l'amour de la guerre civile ! Voilà un maire qui dit à des enfants : Gardez vos armes pour assassiner plus tard tous ceux qui ne seront pas partisans de la Commune, le gouvernement de l'incendie, du pillage, du massacre des prêtres.

Et ce maire fonctionne encore.

Nous apprenons en même temps que le préfet de la Gironde a suspendu un maire réactionnaire, M. Froin, conseiller général, maire de Saint-Giers-Lalande. Voici le crime commis par celui-ci : il avait écrit au préfet une lettre « peu convenable » à l'occasion de la réunion du conseil de révision !

A la bonne heure, voilà un grand coupable !

— Vous êtes bien bon de rire d'une pareille effronterie qui mériterait plutôt une sévère réprimande, répliqua la baronne. Sans doute, cette belle conduite lui est dictée par M^{lle} Duparc. N'osant pas s'attaquer à moi, elle s'attaque à vous dont elle connaît la faiblesse.

— Oh ! que non ; vous n'êtes pas sincère avec vous-même en ce moment, baronne ; vous savez mieux que personne que M^{lle} Duparc est aussi près que possible de la perfection morale et qu'elle serait incapable d'inspirer à son élève autre chose que le sentiment de ses devoirs.

— En vérité, quel enthousiasme ! et qui se serait jamais douté de cela ?

— De cela, quoi ? demanda naïvement le baron. Il était fort nelf à ses heures et incapable en ce moment de comprendre les insinuations perfides de sa femme.

— Mais de votre chaleur à défendre cette belle opprimée, car vous la trouvez opprimée, j'en suis certaine, vous qui n'avez aucun scrupule à persécuter vos sujets d'Alsace.

— Je crois obéir à mon devoir en les punissant quand ils n'accomplissent pas le leur envers notre souverain, répondit emphatiquement le baron ; il n'y a donc aucune comparaison à établir entre ma conduite à leur égard et la vôtre envers une douce et intéressante jeune fille qui me semble n'avoir d'autre tort, même à vos yeux, que celui

Succès conservateurs

Dimanche, une élection au conseil général a eu lieu pour le canton de Saint-Alvère (Dordogne), en remplacement de M. Lamothe-Pradelle. M. Logié, conservateur, a été élu par 114 voix de majorité, contre M. Castana, républicain.

Canton de Blois (Loir-et-Cher) : MM. Charrier, conservateur, 4,404 voix, élu ; Brissot, républicain, 4,013 ; Lemaire, 510 ; général Boulanger, 239.

Canton de Trèves (Gard) : MM. Joly, monarchiste, 479 voix, élu ; Guibal, républicain, 307 ; Valette, républicain, 81.

Canton de Vallerangue (Gard) : MM. le docteur Perrier, conservateur, 882 voix, élu ; Tessier, républicain, 752.

M. Bahon, conservateur, a été élu conseiller d'arrondissement pour le canton de Rochefort-en-Terre (Morbihan) par 4,349 voix, en remplacement de M. Juhel, républicain, décédé.

ÉTRANGER

Berlin, 10 avril.

On affirme dans l'entourage de l'impératrice Victoria que le Czar a exprimé son étonnement d'être représenté comme un obstacle au mariage de la princesse Victoria et d'Alexandre de Battenberg.

Le Czar a fait savoir à l'empereur Frédéric qu'il n'avait ni le droit ni la volonté d'intervenir dans cette affaire.

C'est alors que l'impératrice a décidé d'annoncer officiellement les fiançailles jeudi prochain.

En apprenant la déclaration du Czar, M. de Bismarck s'est écrié :

« C'est l'intérêt des Russes de favoriser tout ce qui peut les débarrasser de moi. »

Londres, 10 avril.

Une dépêche de Vienne, publiée par le *Times*, constate que l'opinion, dans cette ville, est divisée par deux courants de force à peu près égale, l'un favorable, l'autre hostile au chancelier allemand.

Beaucoup croient que les divergences de vues entre l'empereur Frédéric III et son ministre sont multiples et que l'affaire du mariage a été choisie, entre toutes, par le chancelier, pour être livrée à la publicité comme étant le plus propre à passionner le sentiment populaire.

Les diplomates blâment généralement le chancelier d'avoir placé son souverain dans une position mortifiante. L'attitude du prince Guillaume, qui passe pour seconder fortement le chancelier, est jugée en termes particulièrement sévères.

Le *Times* publie encore une dépêche de Saint-Petersbourg qui dit que, dans cette ville, on accueille avec un certain dédain l'explication d'après laquelle l'opposition du prince de Bismarck au mariage de la princesse Victoria serait une preuve d'égards pour les sentiments de la Russie. On y verrait au contraire un tour moins habile que les autres destiné à jeter la poudre aux yeux des Russes.

d'être Française.

— A merveille, dressez-lui un piedestal, placez-la dans une niche. Je vous vois d'ici faisant fumer l'encensoir à ses pieds. Ah ! le charmant spectacle que le charmant adorateur d'une si charmante divinité, continua la baronne avec un rire amer.

Le baron vit qu'il était allé trop loin en essayant de prendre la défense de Giselle. Il jugea qu'il fallait en rester là pour ce jour du moins ; peut-être regretta-t-il dans son for intérieur la première idée qui lui était venue de transformer la comtesse de Gastein en baronne d'Osterwald.

(A suivre.)

LA CRISE

En présence de l'aggravation de la Crise Industrielle, les Fabricants de Tissus français, après une importante réunion, ont décidé de livrer le stock des marchandises aux MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU qui ont bien voulu se charger d'en écouler une grande partie dans un bref délai. Nous apprenons avec plaisir que Saumur a été choisi pour servir de centre à la vente de ces marchandises, et que cette vente commencera jeudi 12 avril, rue d'Orléans, Salle des Ventes.

Voir l'annonce à la 4^e page.

Berlin, 10 avril.

La crise n'est nullement terminée, comme on l'annonce dans les journaux allemands ; elle est en suspens. Le prince Guillaume a de longues et fréquentes entrevues avec M. de Bismarck, et ne dissimule pas qu'il prend parti pour le chancelier contre l'empereur et l'impératrice.

De tout temps il s'est, du reste, montré hostile au prince de Battenberg, et, lorsqu'il a été question, il y a plus d'un an, du mariage de sa sœur avec ce prince, il qualifiait déjà cette union de mésalliance.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 avril.

Le marché de nos rentes varie peu, mais la tendance à la hausse domine : 3 0/0, 81.92 ; 4 1/2 0/0, 107.20.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,372. Les obligations foncières et communales des diverses séries sont particulièrement recherchées par la petite épargne, spécialement celles qui n'ont pas encore atteint le pair et qui laissent ainsi une marge assez large de bénéfices.

La Société des Immeubles de France va procéder, le 10 avril, avec le concours direct du Crédit Foncier, à une émission de 150,000 obligations. Le type de ces obligations reproduit celui des obligations de chemins de fer, avec cette différence que la prime de remboursement est beaucoup plus considérable. Toutes les obligations, en effet, seront remboursées à 1,000 fr., soit avec une prime de 612 fr. Le prix d'émission, 387.50, étant inférieur aux cours actuels des obligations de chemins de fer, il est certain que les amateurs de la nouvelle valeur seront très nombreux et que la souscription obtiendra le plus brillant succès.

La Société Générale maintient fermement son cours de 457.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 602.50. Le Patrimoine-Vie voit ses opérations se continuer régulièrement. Comme il se contente des affaires directes, son portefeuille compte parmi les plus sérieux et ses actions font preuve d'une remarquable fermeté. Les capitalistes arrivent donc à point pour profiter des bas cours actuels.

L'action de Panama clôture à 275. Le conseil d'administration a autorisé les correspondants de la compagnie à recevoir au prix d'émission, 480 francs, les demandes d'obligations faites à leurs guichets, mais à la condition d'une libération totale.

Les Métaux, très mouvementés, s'inscrivent à 908.75. La Transatlantique est à 520. Le Comptoir d'Escompte se négocie à 1,037.50.

Nos chemins de fer sont fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

LA DIRECTION DE LA CAVALERIE

Le général Renault-Morlière, qui commande la 8^e brigade de cavalerie, va, dit-on, être appelé à remplacer le colonel Donop, le directeur actuel de la cavalerie.

Le général Renault-Morlière a déjà occupé ces fonctions.

On parle aussi des généraux de Cointet, Faverot et Rothwiller.

LE CARROUSEL DE BORDEAUX

Nous avons annoncé déjà qu'un grand carrousel militaire sera donné par le 6^e régiment de hussards à la fin d'avril, lors du voyage à Bordeaux de M. Sadi Carnot, président de la République.

La partie décorative a été confiée à MM. Artus et Loriot ; elle comprendra, à l'extérieur, trois arcs de triomphe ; à l'intérieur, aux deux entrées de la piste, deux portes monumentales avec terrasse. La tribune d'honneur, située au centre des constructions, du côté des allées d'Orléans, sera richement ornée et décorée.

L'autorité militaire a gracieusement mis à la disposition du comité d'organisation, composé d'une délégation d'officiers du 6^e hussards et d'une délégation de membres de la Société de Longchamps, les armes et les canons nécessaires à l'ornementation des tribunes et de la lice.

Tous les officiers et sous-officiers qui prendront part au carrousel porteront, avons-nous dit, les costumes des hussards de Lauzun avant la Révolution, des hussards de 1807, des hussards de 1868 et des hussards de 1888. Ces costumes sont tentés des ateliers de M. Millet, de Paris, qui a déjà fait les costumes pour le carrousel de Rouen.

La veille de cette fête militaire, une retraite aux flambeaux, exécutée par toutes les musiques de la garnison, parcourra les principales rues de la ville. Le carrousel comprendra quatre parties. M. William Chaumat, lauréat de l'Institut, a composé spécialement pour la circonstance une série de morceaux inédits qui seront exécutés pendant le carrousel.

Prochainement seront placardées sur les

murs des affiches annonçant les détails de la fête. Dès que les tribunes seront terminées, un bureau de location sera ouvert au siège du comité, 8, cours de Tournon, au premier étage.

LES CARROUSELS DE PARIS

Le ministre de la marine, le ministre de la guerre, le mobilier de la Ville et les serres vont contribuer à la décoration du carrousel militaire en prêtant des trophées, des armes, des drapeaux, des tentures et des fleurs. Cette décoration sera superbe.

Le prix des places est fixé à 20 francs pour les tribunes et 5 fr. pour le premier étage, où les militaires en uniforme entrent gratuitement.

L'éclairage du Palais de l'Industrie, pour la soirée du 17, est confié à M. Fontaine, président du syndicat des sociétés d'électricité et chargé de l'éclairage de l'Exposition, l'année prochaine. Il y aura deux machines de cent chevaux. Toute la façade du Palais sera éclairée au gaz.

MORT D'UN ANCIEN SAUMURIEN

Le général de division, comte Alfred-Auguste de Montaigu, grand officier de la Légion d'honneur, est mort, vendredi, dans son appartement de la rue Barbet-de-Jouy, à Paris, après une courte maladie qui l'avait forcé à s'aliter il y a sept jours.

Né à Paris le 29 mars 1816, il entra au service le 3 avril 1834 et il fit ses premières armes en Afrique. Quelques années plus tard, il entra à Saumur et en sortait avec l'épaulette de sous-lieutenant; il appartint, pendant de longues années, au régiment des guides de la Garde et fit la campagne d'Italie, après laquelle on le nomma colonel du 5^e hussards, le 24 décembre 1858, et général de brigade le 12 août 1866.

Blessé à Gravelotte, le 16 août 1870, il fut promu général de division le 27 octobre 1870; il commanda, après la guerre, la 5^e division de cavalerie et prit sa retraite il y a sept ans.

Le général laisse un fils, le comte Jacques de Montaigu; son frère est le marquis de Montaigu.

Ses obsèques ont eu lieu hier mardi, à midi, à Saint-François-Xavier. Après le service religieux, le corps a été déposé dans les caveaux de l'église.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Nous lisons dans la France militaire :

« A propos du carrousel qui sera donné le 16 avril à Paris, le Petit Journal a commis, dans son numéro du 9 avril, des erreurs tellement nombreuses que nous renvoyons à les redresser toutes.

« Outre qu'il a estropié à peu près tous les noms, notre confrère, parlant des écuyers qui ont illustré nos Ecoles depuis 1870, a justement omis les noms les plus connus : le général L'Hôte, le regretté commandant Dutilh, le colonel de Bellegarde, etc., etc.

« Nous tenions à faire cette remarque pour que nos lecteurs non militaires ne se laissent pas toujours prendre aux dissertations du Petit Journal qui, en voulant parler de tout, s'expose naturellement à raconter des hérésies. »

ROUISSAGE DES LINS ET CHANVRES

M. le préfet de Maine-et-Loire vient de publier l'arrêté concernant le rouissage des lins et des chanvres dans les rivières navigables.

Le rouissage des lins et chanvres ne pourra avoir lieu, en 1888, dans les rivières navigables du département de Maine-et-Loire et dans les endroits autorisés que du 4^e août au 31 octobre.

Le rouissage sera toléré dans toute l'étendue du fleuve de la Loire.

Sont toutefois exceptés de cette tolérance les lieux désignés par l'arrêté.

Voici ceux de l'arrondissement de Saumur où le rouissage n'est pas autorisé :

1^o Dans la commune de Paray, la gare du Bénacle, dans toute son étendue.

Dans la commune de Souzay, le bras de Souzay, si, au moment du rouissage, il se trouve barré en tête par des grèves;

2^o Dans les communes de Saumur et de Saint-Lambert-des-Levés, la boire de la Croix-Verte, y compris les boires dites du

Chapeau et de Saint-Lambert qui en sont des dépendances.

3^o Dans la commune de Saumur, la gare de l'île Quentin, au-dessous du pont de Saumur; le bras dit des Sept-Voies, 500 mètres en amont et 500 mètres en aval du pont Napoléon, lorsque les eaux ne couvriront pas le sommet du barrage;

4^o Dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, l'embouchure du Thouet, 300 mètres en amont et 300 mètres en aval, et toutes les boires entre les îles des Buissons;

5^o Dans la commune de Saint-Martin-de-la-Place, la boire de Boumois, au nord de l'île de ce nom;

6^o Dans la commune de Gennez, les gares de Gennez, au-dessus et au-dessous de la levée du pont suspendu;

7^o Dans la commune de Saint-Georges-le-Thourel, la gare de Thourel, ou boire de Bessé.

THEATRE DE SAUMUR. — Nous apprenons que la Tournée artistique Soumis-Duchamp, des Bouffes-Parisiens, donnera sur notre scène, mardi prochain 17, une représentation de : *Le Plus heureux des trois*, vaudeville-comédie en 3 actes, de MM. Labiche et Gondinet. On commencera par : *La Peur d'être grand-père*.

LES PIÈCES DE BRONZE ITALIENNES ET ESPAGNOLES

Le ministre des finances a envoyé des instructions aux agents du Trésor relativement à la circulation en France de toutes les monnaies de billon autres que celles portant l'effigie nationale, notamment les pièces de bronze italiennes et espagnoles de 5 et de 10 centimes, qui devront être refusées par les caisses publiques.

L'INCENDIE DE LA FORÊT DE SAINT-HILAIRE

Dans la matinée de dimanche, un grave incendie s'est déclaré dans la forêt de Saint-Hilaire (Vieune).

Le feu, qui a pris d'abord dans la partie de bois appartenant à M. de Cheigné, s'est rapidement développé, malgré les efforts énergiques des habitants des villages environnants dirigés par M. Bréhard, maire de Béruges.

Près de soixante hectares de bois ont été détruits.

A la première nouvelle, l'inspecteur des forêts et la gendarmerie s'étaient rendus sur le théâtre de l'incendie.

Tours. — *Horrible suicide.* — Lundi soir, un sergent du 32^e de ligne, le sieur E..., s'est suicidé, dans des circonstances vraiment horribles.

Le malheureux, bien décidé à en finir avec la vie, est descendu sur la voie du chemin de fer, près du pont de l'avenue de Grammont, et lors de l'arrivée d'un train, on l'a entrevu se précipitant tête baissée vers la locomotive.

Le choc a été terrible; lorsque les employés de la gare prévenus accoururent avec une civière, on ne recueillit plus que des débris informes.

Les constatations habituelles eurent lieu par les soins de M. le commissaire spécial.

Une lettre, trouvée dans la poche de l'infortuné sous-officier, ne peut laisser aucun doute sur ses intentions formelles de suicide.

Cette lettre, adressée à ses parents, demande humblement pardon de la douleur que va leur causer l'acte de désespoir auquel E... se déclara fermement résolu.

Le temps. — A Tours, une petite tombée de neige a salué hier matin le lever du jour. Vers onze heures, le ciel s'est éclairci et quelques rayons de soleil ont filtré à travers les nuages. Puis le temps s'est de nouveau rembruni dans la soirée et la neige est revenue à petits flocons, mélangés de pluie.

En présence d'un pareil tableau d'avril, on conçoit que les bourgeois hésitent à s'épanouir et que les oiseaux rengainent leurs chansons.

DOUBLE SUICIDE. — Samedi, les époux Richer, cultivateurs à Mezeray (Sarthe), déterminés à mourir ensemble, s'attachèrent par le milieu du corps et par les bras, puis ils allèrent se jeter dans une mare touchant la maison d'habitation.

Mais l'instinct de la vie reprenant le dessus, ils tentèrent inutilement de se sauver,

si l'on en juge par les affreuses convulsions qui défigurent les corps de ces malheureux.

LE MANS. — Le 16 janvier dernier, dit la Sarthe, des voleurs s'introduisirent, à l'aide de fausses clefs, dans le domicile de M^{me} veuve Thomasi, demeurant rue d'Alger, 33, au Mans, et lui enlevèrent quatorze paires de draps, une grande quantité de serviettes, du vin, des liqueurs, etc., etc.

Jusqu'ici, malgré les recherches faites par la police, les voleurs étaient restés complètement inconnus.

M. Auzéau, commissaire de police du 4^e arrondissement, vient d'arrêter l'un d'eux, un sieur Eugène-Louis Montfort, cordonnier, rue Saint-Honoré. — Cet individu est bien connu des juges correctionnels du Mans, qui ont eu déjà à le condamner à cinq reprises différentes pour vol.

A la suite de ses derniers démolés avec la justice, Montfort avait été envoyé à la maison centrale d'Albertville (Savoie) et il n'en était sorti que dans les premiers jours du mois de janvier dernier. Immédiatement il avait repris la route du Mans.

Dans la nuit du 14 au 15 janvier, il coucha rue de Gourdain dans un garni. En ce moment, il était absolument sans le sou.

Quelques jours plus tard, ayant vendu à des revendeurs tout ce qu'il avait volé chez M^{me} Thomasi, il montrait à plusieurs de ses camarades une bourse bien garnie.

C'est cette richesse subite qui éveilla l'attention de la police. — Mais Montfort, qui a une longue habitude du vol, avait bien pris ses précautions, et il fallut procéder à une longue et minutieuse enquête avant d'acquiescer des preuves suffisantes de sa culpabilité.

Dimanche, enfin, il a été arrêté. Il était temps, car, d'après certains renseignements fournis à la police, Montfort se disposait à commettre un nouveau vol.

On dit, en outre, que, bien que déjà marié, il se disposait à contracter une nouvelle union. Sa future l'a échappé belle!

Bibliographie.

L'Asperge. — La librairie du Journal des Campagnes, Le Bailly, éditeur, rue de Tournon, 15, à Paris, vient de faire paraître (dans sa collection à 50 centimes) un travail spécial qui ne manquera pas d'avoir de nombreux lecteurs.

Depuis quelques années, en effet, l'Asperge, cet excellent légume, a conquis sa place dans la petite et la grande culture, et chacun se préoccupe très justement de planter les meilleures variétés et d'obtenir les produits les plus beaux et les plus abondants.

Tous les cultivateurs d'asperges ne réussissent pas et beaucoup, après avoir fondé des espérances sur leur plantation, ne tardent pas après plusieurs années improductives à y renoncer.

La lecture de l'ouvrage dont nous annonçons l'apparition leur évitera bien des déboires, il donnera à ceux qui se livrent à cette culture en grand, des indications utiles sur les meilleures variétés, sur les méthodes certaines de plantation et d'entretien, le forçage, la récolte, la conservation des asperges et la destruction des ennemis des aspergeries.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 7 avril :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — *L'Œuf de Pâques*, nouvelle, par Ch. Marie-Lesbvre. — Nos gravures : M. Ch. Floquet; *Entre deux larrons*; M^{me} Sarah Bernhardt; le premier chemin de fer au Maroc; la reine Victoria à Florence. — Chronique des beaux-arts, par Olivier Merson. — *Théâtres*, par Charles Monselet. — *Bibliographie*. — *Echecs*, par S. Rosenthal. — *Chronique du Sport*. — *Le Monde financier*. — *Récréations de la famille*. — *Rébus*.

GRAVURES : M. Charles Floquet. — *Beaux-arts*: *Entre deux larrons*. — *L'Œuf de Pâques*. — M^{me} Sarah Bernhardt. — *Maroc*: réception à Méquinez, par l'empereur du Maroc, de l'ambassade belge. — Méquinez: fonctionnement, en présence de l'empereur, du chemin de fer offert à Sa Majesté par l'ambassade belge. — *Italie*: arrivée de la reine Victoria à Florence. — *Echecs*, par S. Rosenthal. — *Récréations de la famille*. — *Rébus*.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

FAITS DIVERS

UNE NOUVELLE MATIÈRE EXPLOSIBLE

Un savant chimiste suédois vient de découvrir une nouvelle matière explosive, « la bellite ».

Cet explosible est appelé à primer tous

les autres, en raison de la sécurité qu'il présente dans sa fabrication, manipulation et transport.

L'explosion de la bellite ne peut être provoquée que par le contact intime d'une capsule fulminante.

Des expériences très concluantes ont été faites au ministère de la marine, en Suède.

Des cartouches de bellite ont subi le choc d'un marteau de fer du poids de 85 kil., tombant de la hauteur de 5 mètres, sans provoquer la moindre explosion.

On a tiré à balles d'acier sur une caisse de cartouches de bellite; la caisse et les cartouches ont été mises en pièces, mais les cartouches n'ont pas fait explosion.

A ce point de vue, la bellite est inappréciable pour le chargement des obus et des torpilles. Les expériences ont démontré que la bellite pouvait supporter impunément une température de plus de 1,200. Elle brûle dans le feu comme de la graisse. La force explosive de la bellite est de 30 0/0 plus grande que celle de la dynamite. Des expériences faites avec des torpilles chargées de bellite, et à l'aide de manomètres, ont établi ce fait mathématiquement.

La bellite ne craint pas l'humidité et se conserve sans altération plus longtemps que tous les explosibles connus.

Cette découverte, dont le ministre de la guerre s'occupe très activement en ce moment, est, au point de vue humanitaire, d'une importance tout-à-fait capitale. Plus d'explosions dans les fabriques, partant plus de victimes.

A l'école :
— Dites-moi, Larfaillon, quelles sont les villes de France qui, additionnées, donnent un total de vingt et un ?
— Je donne ma langue... oust !
— Eh bien ! ce sont les villes suivantes : Troyes, Foix, Caste.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 11 avril, 12 h. 50, soir.

Une dépêche de Berlin annonce ce matin que si la crise actuelle se termine par la démission de M. de Bismarck, il sera remplacé par le prince de Hohenlohe, actuellement statthalder d'Alsace-Lorraine.

M. Puttkamer, ministre de l'intérieur, suivra M. de Bismarck dans sa retraite, et sera remplacé par un ministre plus libéral.

Les négociations du traité de commerce Franco-Italien ont été reprises et paraissent cette fois devoir aboutir, grâce à l'influence personnelle du général Menabrea, dont le séjour en Italie va être abrégé.

M. Delans-Montaud, ministre des travaux publics, et M. Pierre Legrand, ministre du commerce, accompagneront M. Carnot dans son voyage à Bordeaux.

BOURSE DE PARIS

DU 10 AVRIL 1888.

| | |
|--------------------------|--------|
| Rente 3 0/0 | 81 90 |
| Rente 3 0/0 amortissable | 84 95 |
| Rente 4 1/2 (nouveau) | 107 15 |
| Obligations du Trésor | 513 » |

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 1 fr. 05 le kilog.;

Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;

La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;

Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;

Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complètes Haute Nouveauté, depuis 33 fr. Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

TOURNÉE COMMERCIALE DES MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU

CRÉÉS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EN FRANCE
Installation provisoire : rue d'Orléans, Salle des Ventes, SAUMUR

Nous croyons pouvoir annoncer au public qu'en raison de son importance, notre Maison a été chargée, par une Réunion d'Industriels français, de l'écoulement d'une grande partie de leurs produits. En conséquence, à partir de JEUDI 12 AVRIL 1888, il sera fait une Vente au Détail et à l'Amiable, sous la surveillance de M. GAZAVE, administrateur-délégué. — Afin d'éviter toute confusion, les Nouveaux Prix de Vente seront marqués à l'encre rouge.

Nous donnons ci-dessous un aperçu de quelques prix d'expertise.

| | Valeur | Vendu | | Valeur | Vendu | | Valeur | Vendu |
|---|--------|--------|---|--------|--------|---|--------|-------|
| Mouchoir ourlé à vignette..... | fr. 28 | fr. 05 | Drap molleton, largeur 1 ^m 30..... | 4fr.75 | 2fr.90 | Bas coton couleur, pour femmes..... | 1fr.25 | fr.45 |
| Mouchoir ourlé, initiales brodées..... | » 40 | » 10 | Drap pure laine, façonné..... | 12 » | 6 90 | Chaussettes écruées, pour hommes..... | 1 25 | » 45 |
| Serviette de toilette, nid d'abeilles..... | » 40 | » 10 | Drap pour complet homme..... | 8 50 | 5 90 | Descentes de lit, chèbres du Liban..... | 35 » | 12 75 |
| Torchons essuie-mains, fil..... | » 45 | » 25 | Drap pure laine, chevrotte..... | 7 50 | 4 15 | Croisée cachemire, pour tentures..... | » 75 | » 45 |
| Calicot shirting, le mètre..... | » 45 | » 25 | Gros-Grain, tout soie..... | 5 75 | 1 95 | Lampas broché, largeur 1 ^m 30..... | 3 50 | 1 45 |
| Mousseline brochées pour rideaux, le mètre..... | » 35 | » 15 | Satin de Lyon, extra..... | 5 50 | 2 90 | Moquette tapis, largeur 0 ^m 68..... | 3 15 | 1 45 |
| Guipure française, pour rideaux, le mètre..... | » 80 | » 25 | Brocard double face, tout soie..... | 9 40 | 3 90 | Couverture blanche, tricot..... | 6 50 | 3 90 |
| Nappes fil, encadrées..... | 2 50 | 1 65 | Fantaisie nouveauté, pour robes..... | » 50 | » 25 | Couvre-pieds piqué, ouaté..... | 8 50 | 4 80 |
| Toile fil, pour chemises, 80 centimètres..... | » 85 | » 55 | Roubaix pure laine, grande largeur..... | 1 50 | » 95 | Descentes de lit, moquette fleurs..... | 5 25 | 2 95 |
| Toile fil, pour draps de lits, le mètre..... | 1 10 | » 70 | Fantaisie écossaise, grande largeur..... | 2 25 | 1 45 | Tapis, passage escalier..... | » 90 | » 45 |
| Toile fil, sans couture, pour draps de maîtres..... | 3 50 | 2 45 | Velours ciselé, toutes nuances..... | 4 50 | 1 95 | Moquette tapis, largeur 0 ^m 68..... | 3 50 | 1 75 |
| Ceil-de-Perdrix pour linge..... | » 95 | » 55 | Flanelle de Mouy, grande largeur..... | 4 95 | 2 75 | Carpette feutre, longueur 2 ^m 30, largeur 1 ^m 80..... | 12 » | 5 80 |
| Piqué blanc..... | » 90 | » 55 | Doublures..... | » 80 | » 25 | Carpette moquette, longueur 2 ^m , largeur 1 ^m 40..... | 23 » | 12 95 |
| Mérimos noir, pure laine..... | 1 75 | 1 30 | Descentes de lit japonaises..... | 2 75 | 1 45 | Couverture de voyages, double face..... | 12 » | 6 90 |
| Mérimos noir, pure laine, grande largeur..... | 2 25 | 1 10 | Tapis feutré..... | 3 50 | 1 50 | Carpette moquette, 2 mètres sur 3..... | 55 » | 39 » |
| Cachemire noir, pure laine, grande largeur..... | 2 50 | 1 75 | Mouchoir Cholet..... | 8 50 | 2 90 | Tapis arabe, authentique..... | 80 » | 35 » |
| Flanelle pure laine, décatie..... | 1 50 | » 95 | Carpette Java..... | 12 » | 6 90 | Tapis Daghestan..... | 220 » | 130 » |
| Flanelle lisse, incontractible..... | 2 25 | 1 45 | Charles mérimos noir..... | 25 » | 12 75 | Paillassons devant la porte, rotin..... | 2 50 | » 95 |
| Flanelle lisse, ponceau..... | 2 50 | 1 45 | Carrés orientaux..... | 40 » | 19 50 | Nautes de Chine, authentiques..... | 3 50 | 1 45 |
| Jerseys laine, toutes nuances..... | 12 » | 5 90 | Gilets flanelle, confectionnés..... | 4 50 | 1 95 | Corsets, fabrication supérieure..... | 6 » | 2 45 |

Notre Maison traitant tous les Tissus en Général provenant de Saïsis, Soldes, Warrants protestés et achats faits aux enchères des Docks de Paris, Londres et Bruxelles, peut offrir des assortiments considérables de marchandises à des prix fabuleux de bon marché.

Les Toiles, Calicots, Mousselines, Rideaux mérimos, Flanelles, Soieries, Draperies, Robes, Tapis, Descentes de lit, etc. sont vendus aux PRIX DE L'EXPERTISE.

Afin de donner toute garantie à l'acheteur, la Caisse remboursera toute Marchandise qui aura cessé de plaire. Pour éviter l'encombrement, la Vente aux Marchands aura lieu de 8 à 9 heures du matin.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GERBEAU.

D'un jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 9 avril 1888, il appert que le jugement déclaratif de faillite du sieur Gerbeau, entrepreneur de pavage, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, a été rapporté.
Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BECHAREL.

Par jugement en date du 9 avril 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. Ludovic Proust, expert comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic définitif de la faillite du sieur Becharel, marchand ambulancier à Saumur.
Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE TROUVÉ.

Par jugement en date du 9 avril 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré inexécutable le sieur Trouvé, marchand sabotier à Saumur.
Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CANARD.

Par jugement en date du 9 avril 1888, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Doussain, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur Canard, brasseur à Doué-la-Fontaine.
Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIBAUT.

Par jugement en date du 9 avril 1888 du Tribunal de commerce de Saumur, le sieur Gibaut, marchand de cuirs à Saumur, a été déclaré exécutif.
Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

M. Eugène BELLEUVRE prévient qu'à partir de ce jour il ne tiendra pas compte des dettes contractées par sa femme.

Etude de M^e HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 1.

EXTRAIT

D'un jugement de séparation de corps.

Par jugement, rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le 22 décembre 1887, enregistré,

Entre M^{me} Louise Gautier, épouse du sieur Joseph Agricola, bottelier, demeurant au Coudray-Macouard, demanderesse au principal,
Et le sieur Joseph Agricola, ci-dessus qualifié et domicilié, défendeur au principal et reconventionnellement demandeur,

« Tous les deux admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, par délibération du bureau de Saumur, la femme, du 11 mars 1885, et le mari, en date du 13 mai 1885, »
La dame Agricola a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué soussigné,
Saumur, le 11 avril 1888,
LECOY.

Etudes de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17, et de M^e DISCRY, notaire à Vihiers (arrondissement de Saumur).

A VENDRE

à l'amiable,

UNE MAISON

Située à Vihiers,

Place Saint-Jean,

Actuellement occupée par M. GASNAULT et M^{me} SEGOL, et composée de deux corps de bâtiments, comprenant :

Le principal, trois chambres basses, dont deux à feu, trois chambres hautes, dont une à feu, grenier au-dessus; deux autres chambres basses, et un petit cellier avec grenier au-dessus, appartenant servant de bureau, avec petit grenier au-dessus;

L'autre, de deux chambres basses à feu, petit vestibule, deux chambres hautes, dont une à feu, grenier au-dessus;

Petite cour, vaste jardin, dans lequel se trouve un hangar, puits, lieux d'aisances.

Le tout, formant un seul ensemble, est entouré de murs.

Revenu annuel: 350 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, ou à M^e DISCRY, notaire à Vihiers.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine (1888)

LA FERME

DE

GRAVOUILLEAU

Sise à Chétigné, commune de Distré,

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables,
Le tout d'une contenance de 6 hectares 19 ares 97 centiares.

On adjointrait à la location, à la convenance du preneur, environ

1 hectare 22 ares de la Terre-de-France, Située sur la route du Coudray, entre le Coudray et Chétigné.

Pour tous renseignements : S'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur.

M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, M^e, mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (215)

ON DEMANDE un ménage, la femme comme cuisinière et le mari pouvant servir au café. — Bonnes références.

S'adresser à la Villa Plaisance.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e ABOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

JUMENT BAIE onze ans, se monte et s'attelle. Prix 600 fr.

S'adresser à M. DE LA MOTHAYE, château d'Isoré, par Avoine.

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépicier et Collmann, est en ce moment à Saumur.
S'adresser à l'hôtel de Londres.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^e Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

| | |
|--|------|
| SUCRE, 1 ^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog. | 1 05 |
| — cassé régulier, le kilog. | 1 15 |
| CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog. | 2 40 |
| — 1 ^{er} qualité, | 2 60 |
| — extra, | 2 80 |
| — mélange supérieur | 3 » |

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.